



RENDEMENTS MÉDIOGRES ET MANQUE DE PRODUCTEURS : LES PROFESSIONNELS DE LA LENTILLE VERTE FRANÇAISE S'ALARMENT DES RISQUES DE PÉNURIE

Alors que les récoltes de lentilles vertes se terminent, les professionnels français alertent sur leurs difficultés à répondre au marché avec des produits d'origine française. La France, premier pays producteur européen de lentilles vertes, y compris en agriculture biologique, a subi des conditions climatiques extrêmement défavorables avec de fortes pluies et des conséquences importantes sur les cultures. Pour l'Association Nationale Interprofessionnelle des Légumes Secs (ANILS) les rendements ont été divisés par 5, en comparaison avec les moyennes habituelles. Pour elle, la production française ne pourra couvrir que 20 % de la demande d'un marché français particulièrement dynamique.

Une situation dramatique dans un contexte pourtant porteur : la consommation française de lentilles vertes progresse depuis plusieurs années (les ventes de lentilles vertes ont augmenté d'environ 20% depuis 2017 – chiffres FNLS). Pour cette raison, l'Interprofession appelle les agriculteurs à continuer de s'orienter vers cette culture d'avenir, qui répond à la fois aux enjeux environnementaux et nutritionnels. Les situations météorologiques exceptionnelles ne doivent pas les détourner de cette filière.

Un appel aux producteurs pour éviter des importations massives

L'Interprofession s'inquiète des possibles conséquences d'une raréfaction des cultures de lentilles vertes en France. Cette saison, les professionnels vont en effet devoir massivement recourir aux importations dont les tarifs sont actuellement en forte hausse. Une situation qui ne doit pas s'installer dans les années à venir. Elle invite les producteurs français à semer des lentilles pour la prochaine campagne. Un enjeu primordial : seul l'engagement des producteurs évitera des importations massives et une dépendance alimentaire.

Des débouchés et des prix garantis par la contractualisation

La filière offre de nombreux avantages aux agriculteurs, parmi lesquels figure la contractualisation. Les producteurs peuvent contractualiser 100 % de leur récolte ce qui leur garantit l'achat et le prix. Ce modèle assure les débouchés et sécurise les revenus.

À propos de la FNLS

Fondée en 1945, la Fédération Nationale du Légume Sec (FNLS) représente les principaux acteurs de ce marché en France intervenants après la culture : semenciers, courtiers/importateurs et metteurs en marché de produits secs. Aujourd'hui, la FNLS rassemble 18 entreprises qui commercialisent, à elles seules, environ 60 000 tonnes de légumes secs chaque année. Ces adhérents représentent l'ensemble des fonctions économiques essentielles au marché : collecte en culture, usinage et conditionnement, négociation et courtage.

Plus d'informations sur le site internet : legume-sec.com

Contact presse :

